

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

18 avril 2013

Cette présentation contient des informations à caractère prévisionnel. Ces informations qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations et estimations actuelles de la direction générale du Groupe, restent subordonnées à de nombreux facteurs et incertitudes, qui pourraient conduire à ce que les chiffres qui seront constatés diffèrent significativement de ceux présentés à titre prévisionnel. TF1 ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les informations à caractère prévisionnel présentées dans cette présentation.

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- ▶ Le B.A.L.O. n°25 du 27 février 2013 ayant publié l'avis de réunion,
- ▶ Le B.A.L.O. n°37 du 27 mars 2013 et Les Annonces de la Seine n° 21 du 28 mars 2013 ayant publié l'avis de convocation des actionnaires,
- ▶ Les avis publiés dans LES ECHOS du 27 février et du 26 mars 2013,
- ▶ La copie de l'avis de convocation adressé à compter du 28 mars 2013 aux actionnaires détenant leurs actions sous la forme nominative,
- ▶ La copie des lettres adressées aux commissaires aux comptes le 28 mars 2013 et les accusés de réception,
- ▶ Le rapport de gestion du Conseil d'Administration (partie ordinaire),
- ▶ Le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- ▶ Le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
- ▶ Le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale,
- ▶ Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les options consenties ou levées en 2012,

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- ▶ Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les opérations d'attribution d'actions gratuites TF1 réalisées en 2012,
- ▶ Les comptes individuels de l'exercice 2012 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- ▶ Les comptes consolidés de l'exercice 2012 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- ▶ Les rapports des commissaires aux comptes,
- ▶ La liste des Administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés, ainsi que la fiche de renseignements pour les administrateurs, dont la nomination ou le renouvellement de mandat figurent à l'ordre du jour,
- ▶ Le bilan social,
- ▶ La liste des actionnaires,
- ▶ La feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance, ainsi que les attestations des intermédiaires habilités,
- ▶ Le texte des résolutions,
- ▶ Les statuts.

ORDRE DU JOUR

Partie Ordinaire

- ▶ Lecture des rapports du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux comptes - approbation de ces rapports
- ▶ Approbation des comptes individuels annuels et des opérations de l'exercice 2012
- ▶ Approbation des comptes consolidés et des opérations de l'exercice 2012
- ▶ Approbation des conventions et engagements réglementés entre TF1 et Bouygues
- ▶ Approbation des conventions et engagements réglementés autres que ceux entre TF1 et Bouygues
- ▶ Affectation des résultats de l'exercice 2012 et fixation du dividende
- ▶ Nomination, pour deux ans, en qualité d'Administrateur, de Catherine Dussart
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Claude Berda
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Martin Bouygues

ORDRE DU JOUR

Partie Ordinaire (suite)

- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur d'Olivier Bouygues
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Laurence Danon
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Nonce Paolini
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de Gilles Pélisson
- ▶ Renouvellement, pour deux ans, du mandat d'Administrateur de la société Bouygues
- ▶ Nomination, pour deux ans, en qualité d'Administrateur, d'Olivier Roussat
- ▶ Renouvellement, pour six exercices, du mandat de Commissaire aux comptes titulaire du cabinet Mazars
- ▶ Renouvellement, pour six exercices, du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Thierry Colin
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions

ORDRE DU JOUR

Partie Extraordinaire

- ▶ Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société
- ▶ Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société
- ▶ Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
- ▶ Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société

ORDRE DU JOUR

Partie Extraordinaire (suite)

- ▶ Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription, par offre au public ou par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée
- ▶ Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

ORDRE DU JOUR

Partie Extraordinaire (*suite*)

- ▶ Délégation de pouvoirs donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange
- ▶ Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social, sans droit préférentiel de souscription, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la société
- ▶ Limitation globale des autorisations financières
- ▶ Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise

ORDRE DU JOUR

Partie Extraordinaire *(suite)*

- ▶ Modification de l'article 12 des statuts à l'effet de fixer à 67 ans la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration
- ▶ Modification de l'article 16 des statuts à l'effet d'introduire une limite d'âge à 67 ans pour l'exercice des fonctions de Directeur général ou de Directeur général délégué
- ▶ Pouvoirs pour dépôts et formalités

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

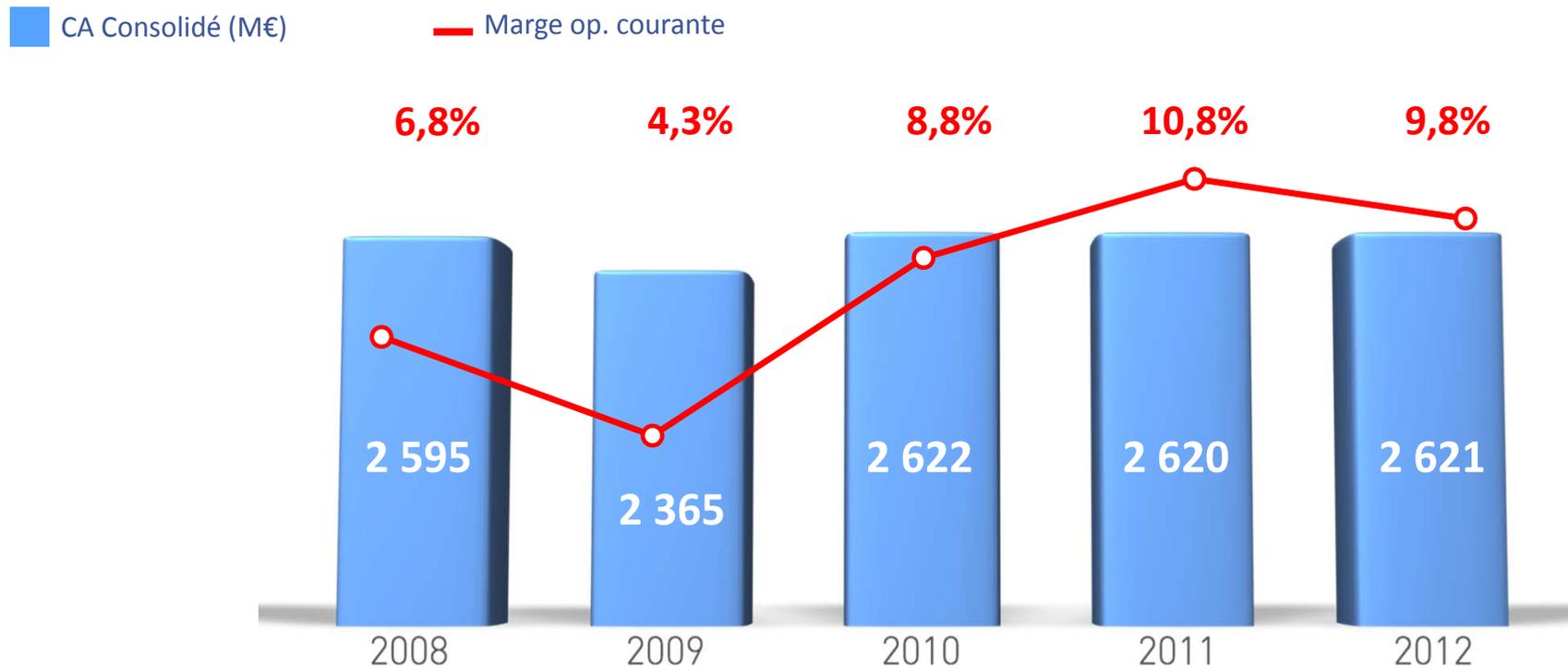
SOMMAIRE

BILAN 2012

COMPTES

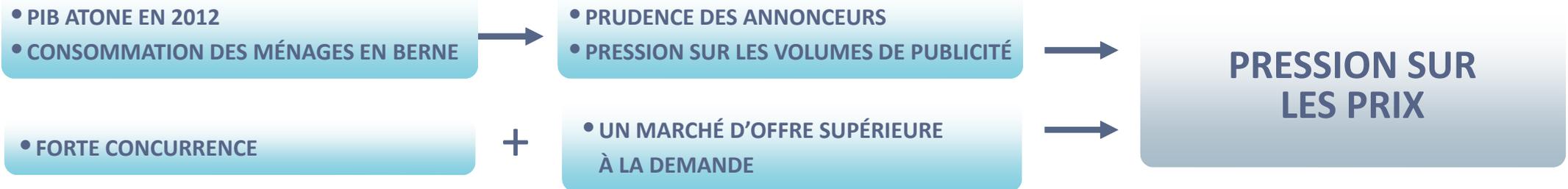
PERSPECTIVES

DES PERFORMANCES FINANCIÈRES SOLIDES



UNE BONNE RÉSISTANCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE

UNE CONJONCTURE PESANT SUR LE MARCHÉ PUBLICITAIRE



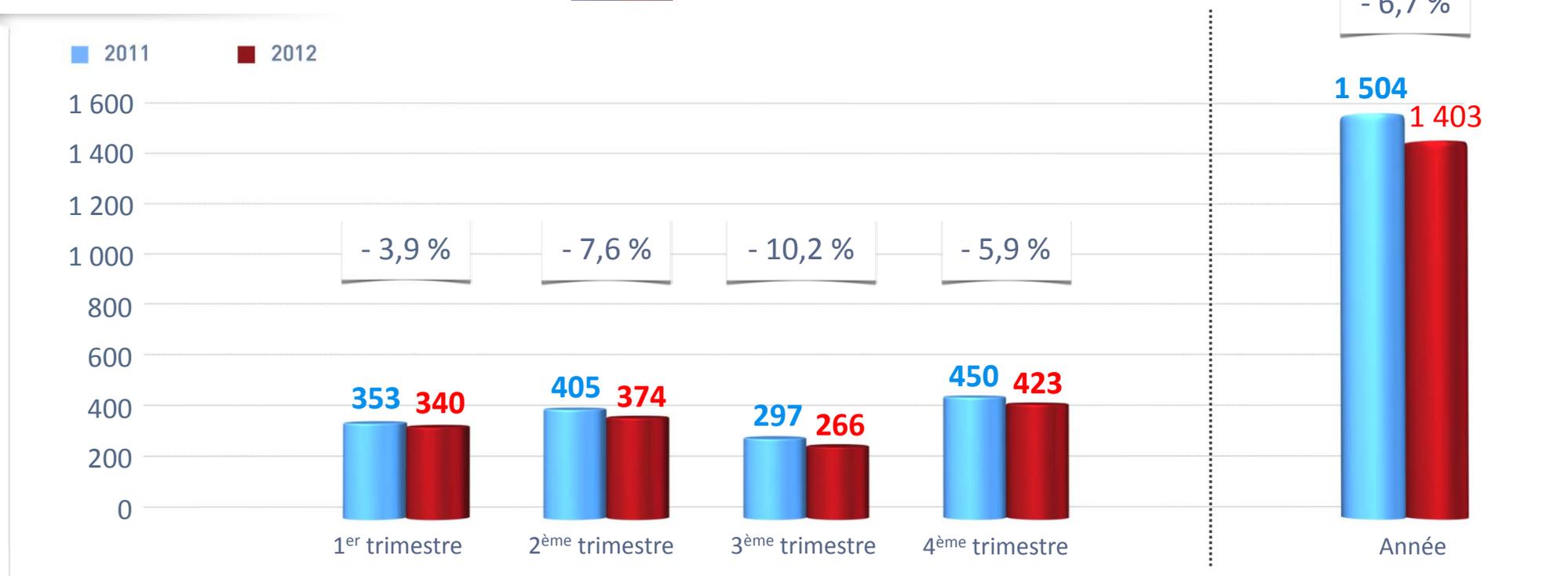
- 4,5 %

ÉVOLUTION DU MARCHÉ TV NET EN 2012 *

UNE PÉRIODE DE CHALLENGE POUR LE MARCHÉ TV

LA CHAÎNE TF1 N'ÉCHAPPE PAS À LA CONJONCTURE

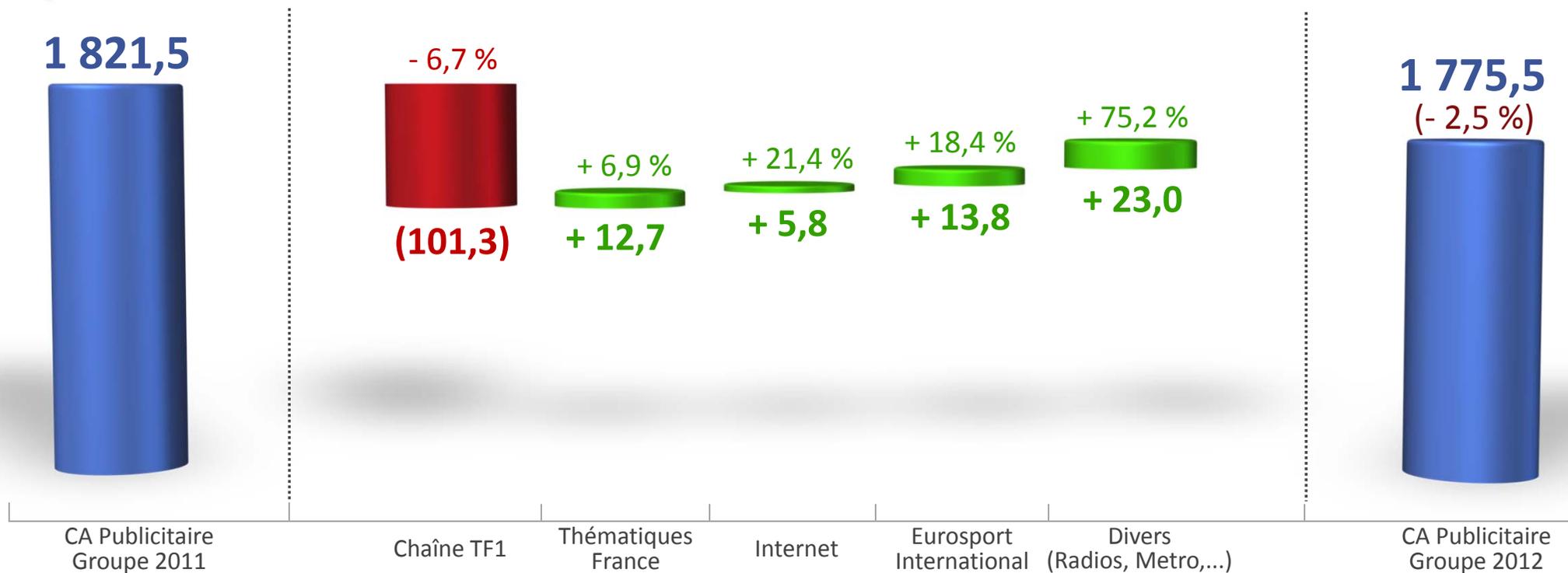
CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE DE LA CHAÎNE **TF1** (EN M€) :



**UN CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE
DE LA CHAÎNE TF1 SOUS TENSION**

UNE DYNAMIQUE PUBLICITAIRE FORTE SUR LES AUTRES SUPPORTS

CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE (EN M€) :



DE RÉELS RELAIS DE CROISSANCE

DES RECORDS DANS TOUS LES GENRES DE PROGRAMMES EN 2012

► Nombre de programmes **TF1** dans le top 100 de chaque type de programme en 2012 :

99 Divertissements

97 Journaux Télévisés

93 Séries Américaines

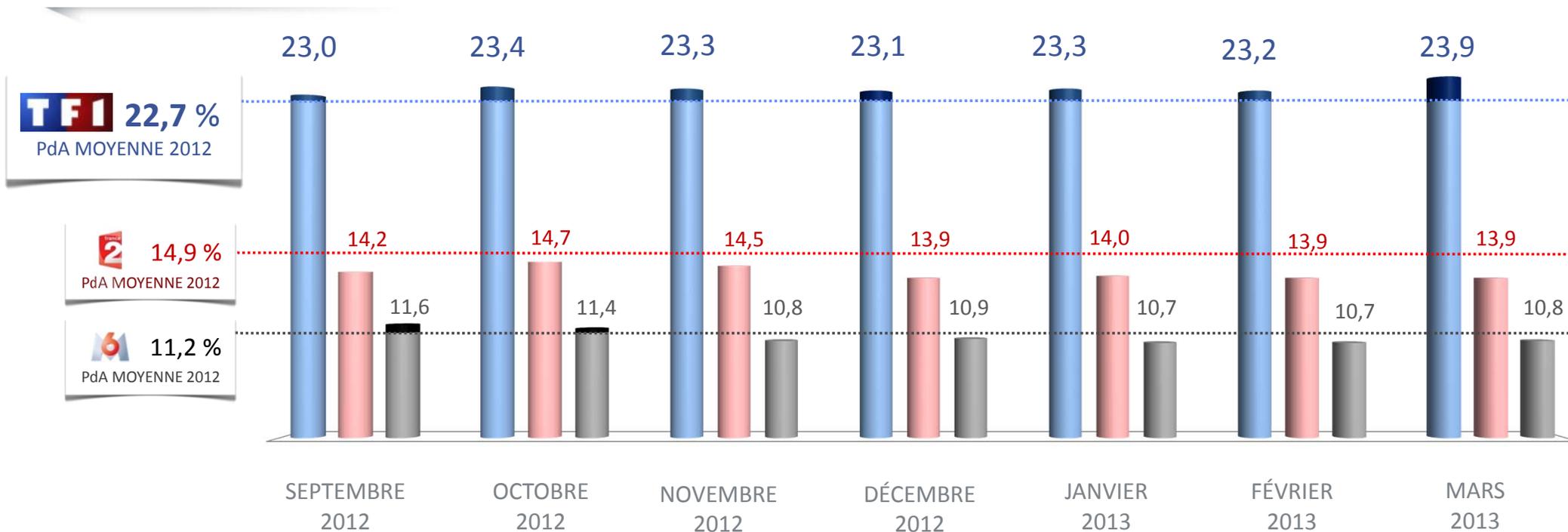
88 Fictions Françaises

56 Films

UN LEADER INCONTESTÉ

LES AUDIENCES DE TF1 RESTENT INCOMPARABLES

PART D'AUDIENCE INDIVIDUS ÂGÉS DE 4 ANS ET + (EN %)



UNE PROGRAMMATION PERTINENTE



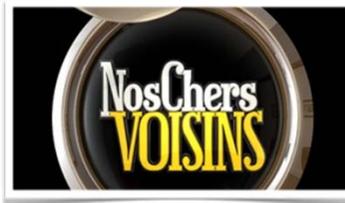
L'INNOVATION AU CŒUR DES PROGRAMMES DE TF1

TF1 25 NOUVEAUTÉS, DONT 18 SUCCÈS (> 70 %) *

EN PRIME



EN ACCESS



EN APRÈS-MIDI



EN MATINÉE



À TOUT MOMENT DE LA JOURNÉE

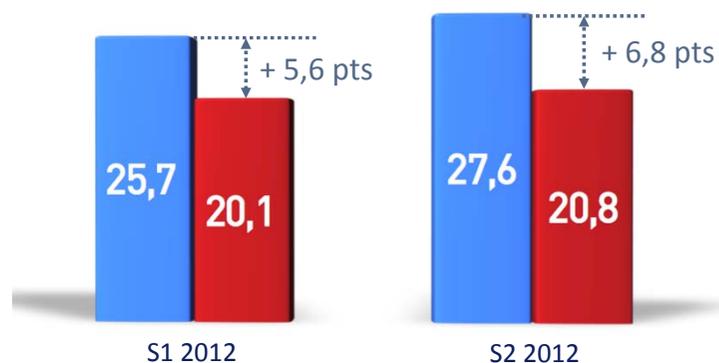
UN PARI RÉUSSI

INFORMATION : **TF1** CREUSE L'ÉCART

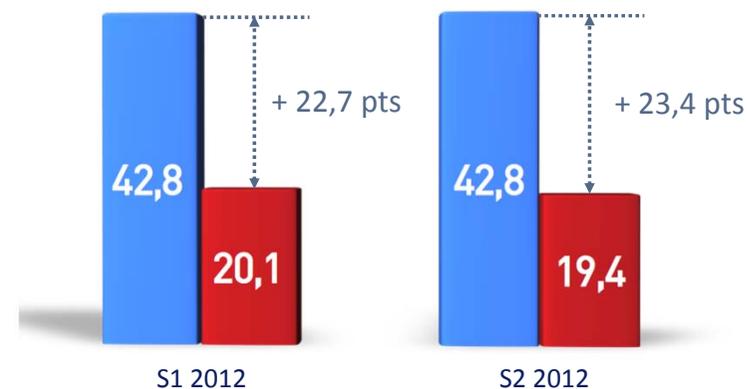
- ▶ De nouveaux visages
- ▶ Un nouvel éditorial
- ▶ Un rendez-vous toujours fédérateur



Parts d'audience des JT de 20h en 2012 *



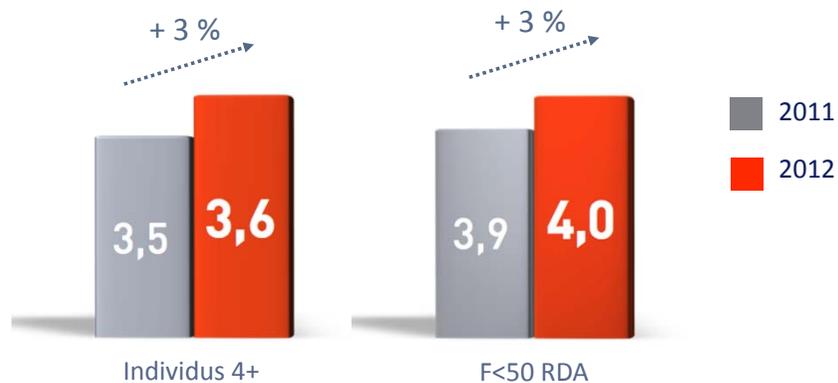
Parts d'audience des JT de 13h en 2012 *



UNE INFORMATION RENOUVELÉE AVEC SUCCÈS

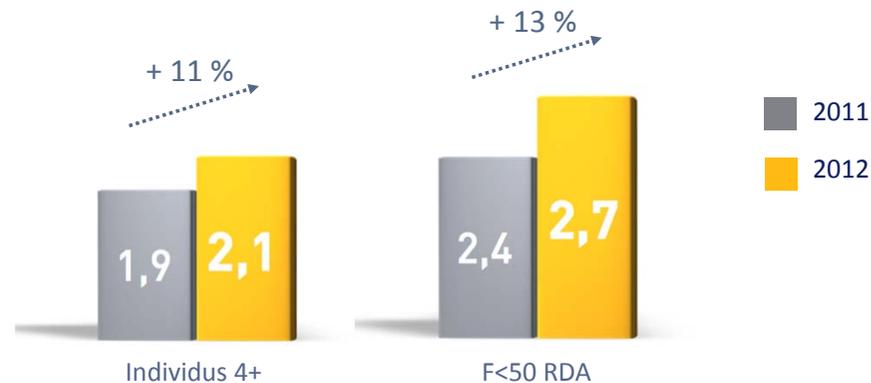
TMC ET NT1 CONFIRMENT LEURS HAUSSES

TMC PARTS D'AUDIENCE (%)



- 5^{ème}** chaîne nationale
- 5** des 10 meilleures audiences TNT 2012
- 800 k** téléspectateurs en Prime Time *

NT1 PARTS D'AUDIENCE (%)

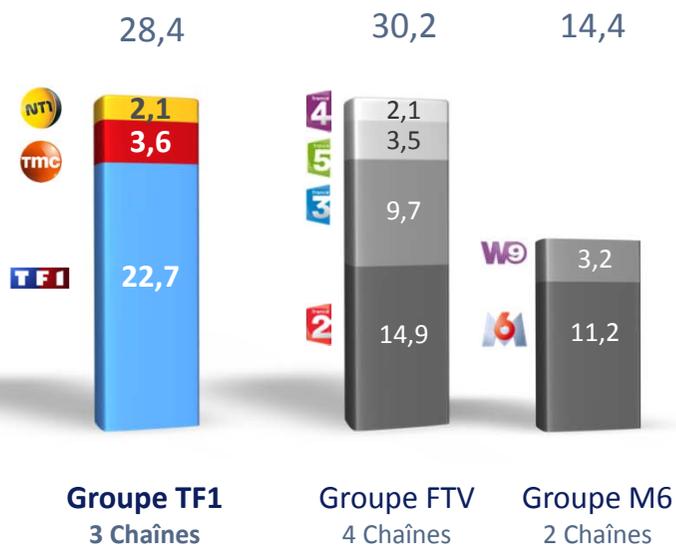


- 13 %** de hausse de PdA F<50
- 40** programmes à plus de 1M de téléspectateurs
- 600 k** téléspectateurs en Prime Time *

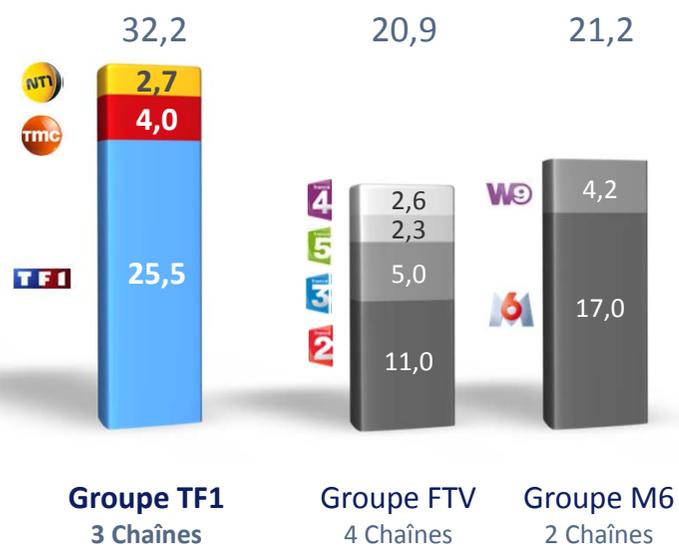
UNE COMPLÉMENTARITÉ ÉDITORIALE

2012 : LE GROUPE TF1 RENFORCE SON CŒUR DE MÉTIER

PARTS D'AUDIENCE 4 ANS ET + (%)



PARTS D'AUDIENCE FEM<50 RDA (%)



GRUPE TF1 : UNE OFFRE INÉGALÉE

HD1 UNE QUATRIÈME CHAÎNE POUR LE GROUPE TF1

- ▶ La meilleure audience des 6 nouvelles chaînes de la TNT HD



- Lundi 14 janvier 2013 : **435 000** téléspectateurs (avec le film 36, quai des Orfèvres)

- ▶ Et une offre de fictions riche



- Mardi 5 mars 2013 : **300 000** téléspectateurs (avec Alice Nevers)

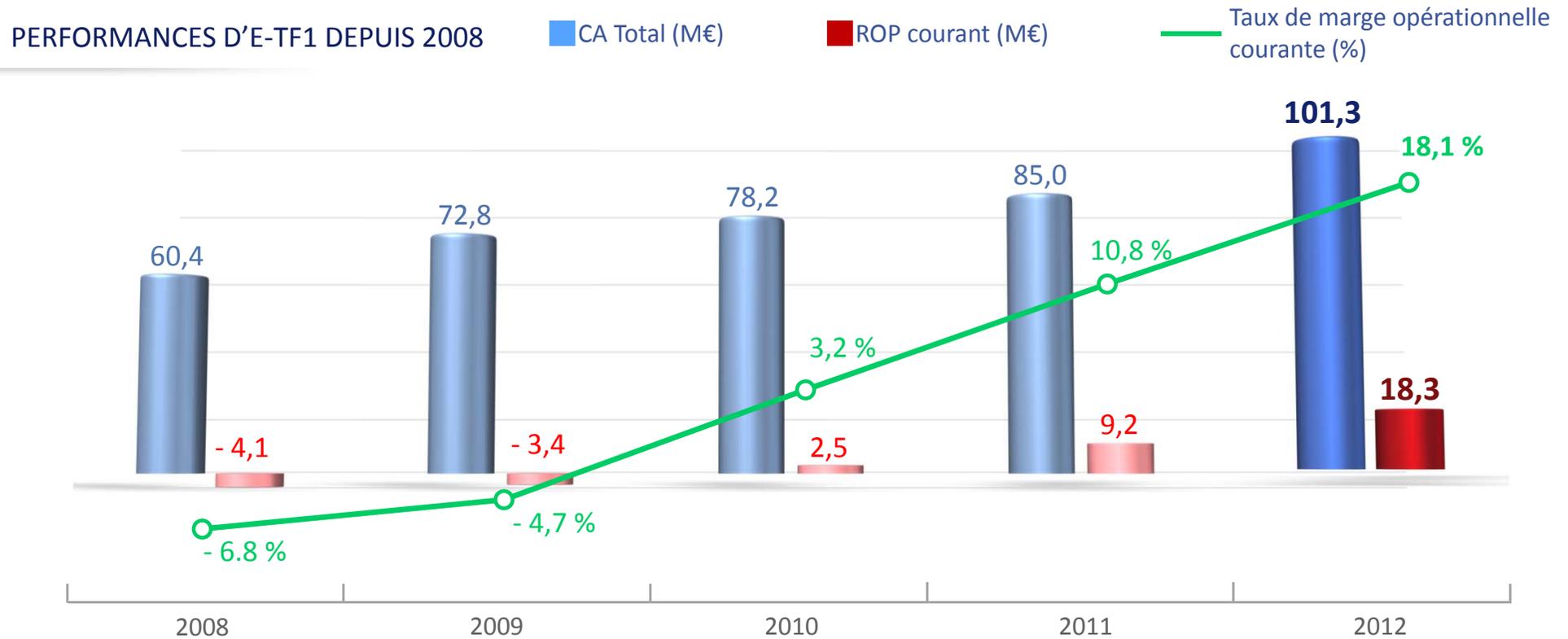
UNE CHAÎNE PROMETTEUSE

L'EXPÉRIENCE TV ENRICHIE PAR LE DIGITAL



TF1, MEILLEURE EMPREINTE DIGITALE DU MARCHÉ*

DIGITAL : POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES FINANCIÈRES



MODERNITÉ RIME AVEC RENTABILITÉ

EUROSPORT INTERNATIONAL : UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE



+ 18 %

de hausse des recettes publicitaires en 2012

132 M

de foyers européens reçoivent la chaîne Eurosport (+ 3,0 M vs 2011)

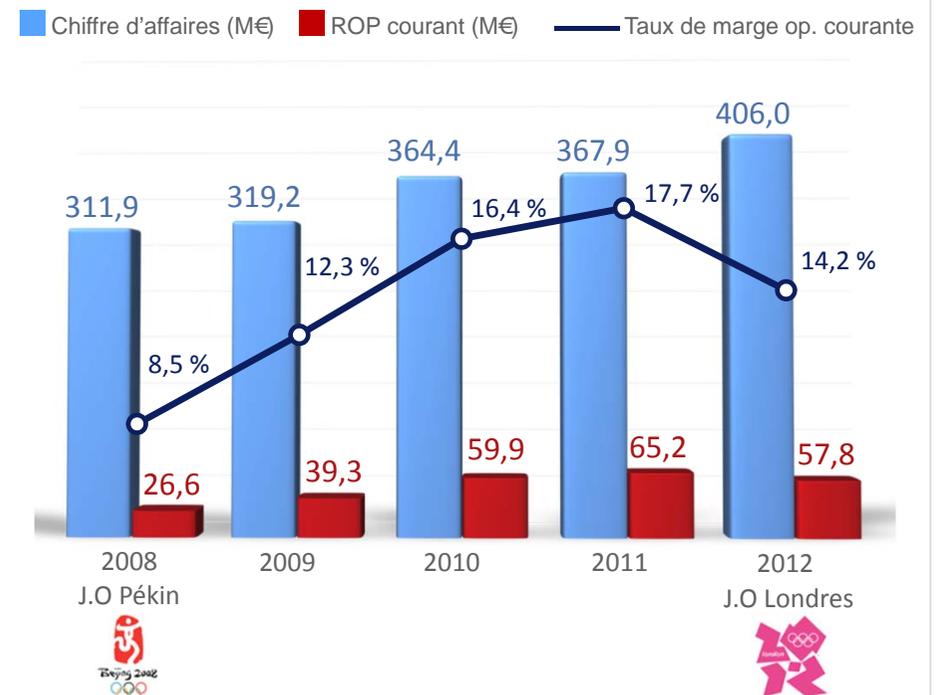
+ 9 %

de hausse du nombre de foyers recevant Eurosport2 (62,5 millions à fin décembre 2012)

10 M

d'utilisateurs ont téléchargé l'application Eurosport en 2012 (+ 85,2 %)

PERFORMANCES FINANCIÈRES D'EUROSPORT INTERNATIONAL DEPUIS 2008



DÉVELOPPEMENT ET RENTABILITÉ

3 DOMAINES CLÉS

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EUROSPORT

- ▶ Synergies et complémentarités dans les contenus
- ▶ Opportunités de développement
- ▶ Prise de participation de la part de Discovery de 20 % dans Eurosport

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'ÉDITION DE CHÂÎNES PAYANTES EN FRANCE

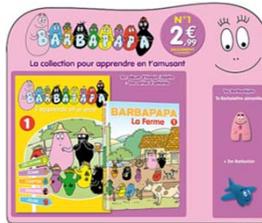
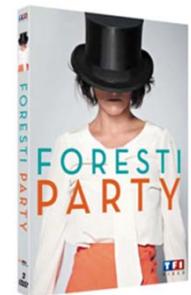
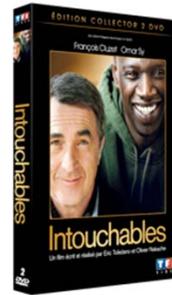
- ▶ Créer une offre de référence en France
- ▶ S'appuyer sur les contenus et marques détenus par les deux groupes
- ▶ Prise de participation de la part de Discovery de 20 % dans TV Breizh, Histoire, Ushuaïa TV et Stylia

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION

- ▶ Produire des programmes de dimension internationale
- ▶ S'appuyer sur le savoir-faire de TF1 Production

**UNE POSITION RENFORCÉE
DANS L'ÉDITION DE CONTENUS PAYANTS**

DES ACTIVITÉS DYNAMIQUES



DES RELAIS DE CROISSANCE NON PUBLICITAIRES

POURSUITE DES ACTIONS RSE EN 2012

RECONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE EXTRAFINANCIERE



INTENSIFICATION DU DIALOGUE AVEC LE PUBLIC



POURSUITE DES ACTIONS DE SOLIDARITE



TF1 : UNE ENTREPRISE CITOYENNE

SOMMAIRE

BILAN 2012

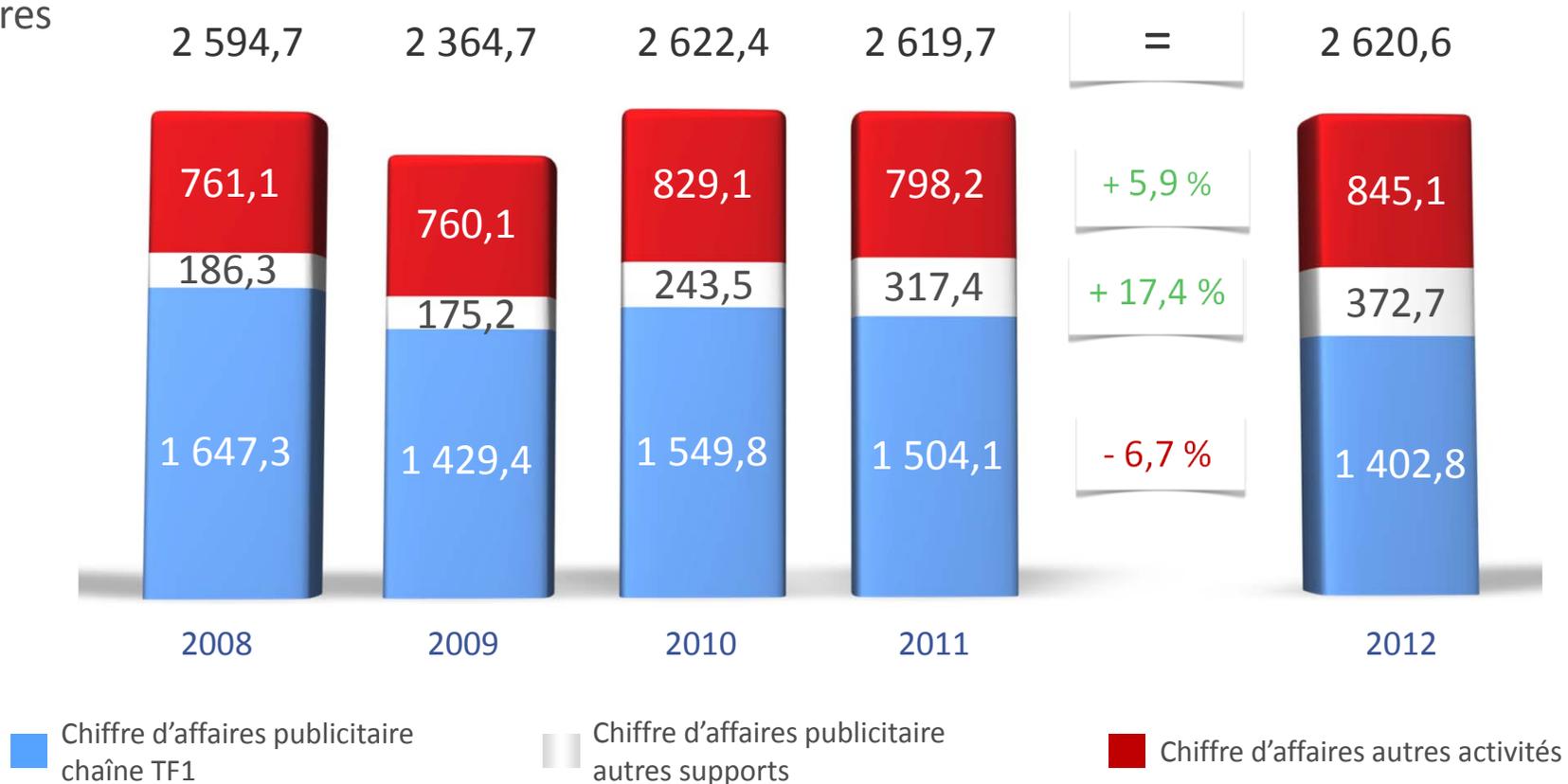
COMPTES

PERSPECTIVES

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En M€

Chiffre d'affaires consolidé



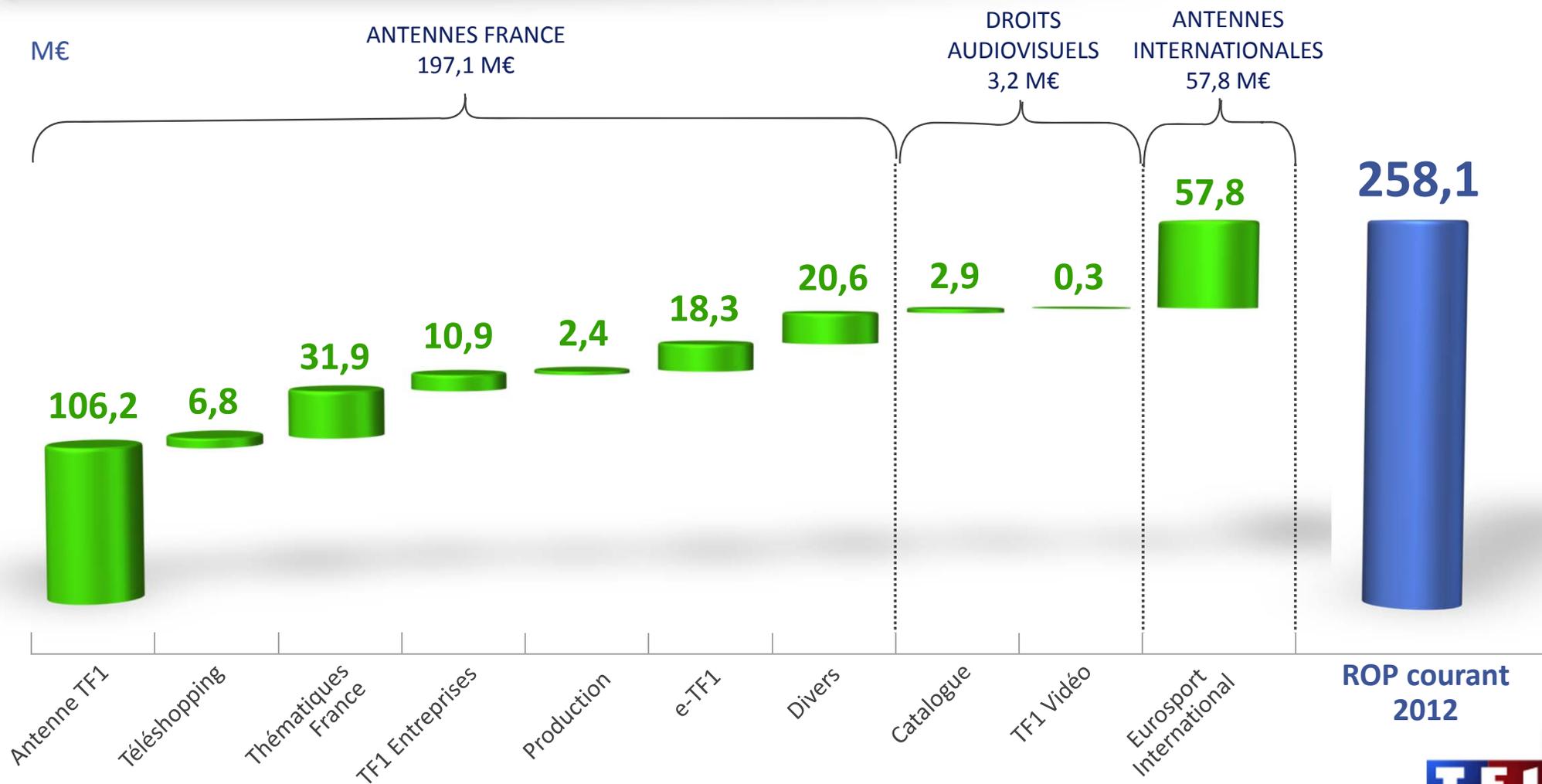
ÉVOLUTION DU COÛT DE GRILLE DE LA CHAÎNE TF1

M€	2012	2011	Var. M€	Var. %
TOTAL COÛT DE GRILLE	935,5	905,5	+ 30,0	+ 3,3 %
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	24,2	24,1	+ 0,1	+ 0,4 %
TOTAL HORS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	911,3	881,4	+ 29,9	+ 3,4 %
Variétés / Jeux / Magazines	270,2	253,9	+ 16,3	+ 6,4 %
Fictions / Téléfilms / Séries / Théâtre	291,0	277,0	+ 14,0	+ 5,1 %
Sports (hors événements sportifs)	100,8	108,4	- 7,6	- 7,0 %
Information	117,5	113,2	+ 4,3	+ 3,8 %
Films	113,6	111,0	+ 2,6	+ 2,3 %
Jeunesse	18,2	17,9	+ 0,3	+ 1,7 %

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (1/2)

M€	2012	2011	Var. M€	Var. %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	2 620,6	2 619,7	+ 0,9	+ 0,0 %
Total coût de grille	(935,5)	(905,5)	- 30,0	+ 3,3 %
Total autres charges et produits d'exploitation	(1 342,6)	(1 323,0)	- 19,6	+ 1,5 %
Dotations nettes aux amortissements et provisions et reprises	(84,4)	(105,0)	+ 23,9	- 22,1 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	258,1	282,9	- 24,8	- 8,8 %
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE	9,8 %	10,8 %	- 1,0 pt	
Total autres charges et produits opérationnels	(47,7)	-	- 47,7	na
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	210,4	282,9	- 72,5	- 25,6 %

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT PAR ACTIVITÉ



PHASE II DU PLAN D'OPTIMISATION : BILAN 2012

2 OBJECTIFS MAJEURS

RÉDUIRE LES COÛTS

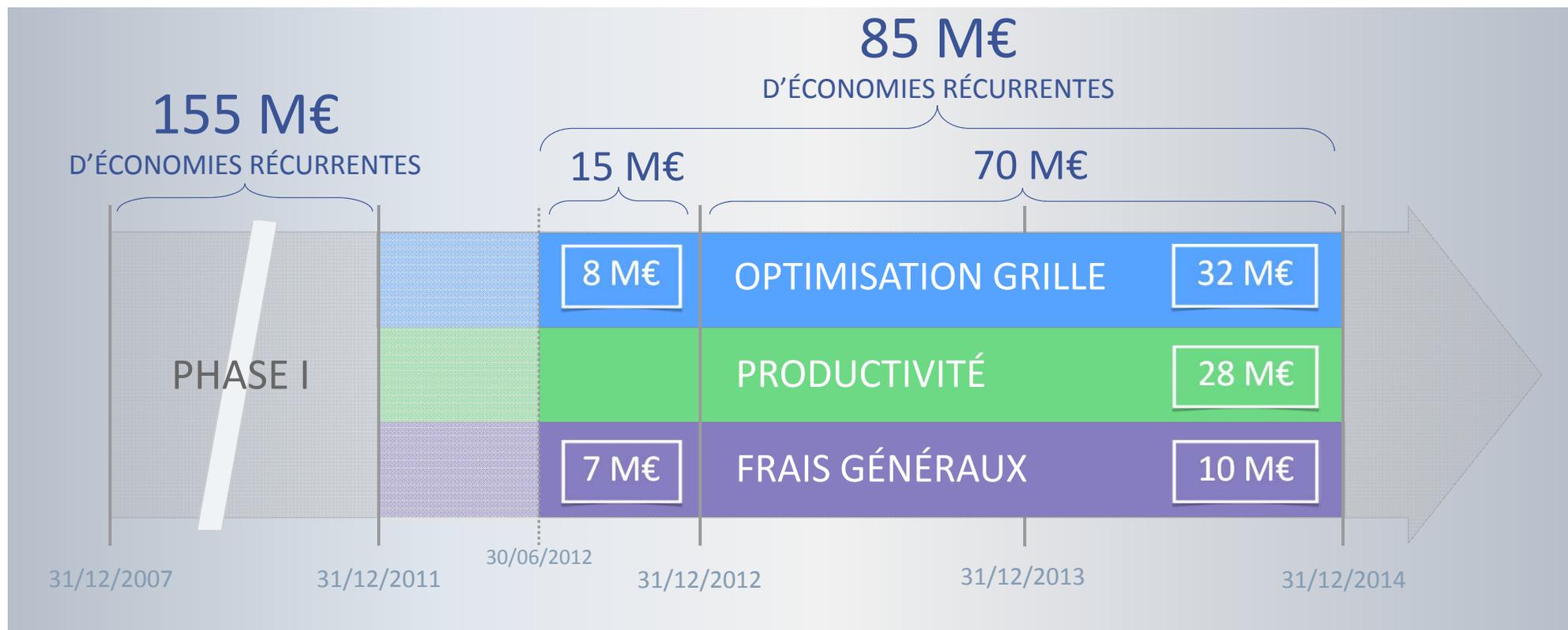
INTRODUIRE DAVANTAGE DE FLEXIBILITÉ

3 LEVIERS D'ACTION



15 M€ D'ÉCONOMIES RÉCURRENTES EN 2012

ACCÉLÉRATION DE LA PHASE II DU PLAN D'OPTIMISATION



L'ADAPTATION DU MODÈLE SE POURSUIT

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (2/2)

M€	2012	2011	Var. M€	Var. %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	210,4	282,9	- 72,5	- 25,6 %
Coût de l'endettement financier net	-	0,5	- 0,5	na
Autres produits et charges financiers nets	5,8	5,1	+ 0,7	+ 13,7 %
Impôts	(70,5)	(88,7)	+ 18,2	- 20,5 %
QP résultat des sociétés mises en équivalence	(6,4)	(13,7)	+ 7,3	- 53,3 %
RÉSULTAT NET	139,3	186,1	- 46,8	- 25,1 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	136,0	182,7	- 46,7	- 25,6 %
INTÉRÊTS MINORITAIRES	3,3	3,4	- 0,1	- 2,9 %

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF CONSOLIDÉ (M€)	31 DÉC. 12	31 DÉC. 11	Var. M€
Total actifs non-courants	1 408,4	1 421,8	- 13,4
Total actifs courants	2 209,4	1 932,6	+ 276,8
TOTAL ACTIF	3 617,8	3 354,4	+ 263,4

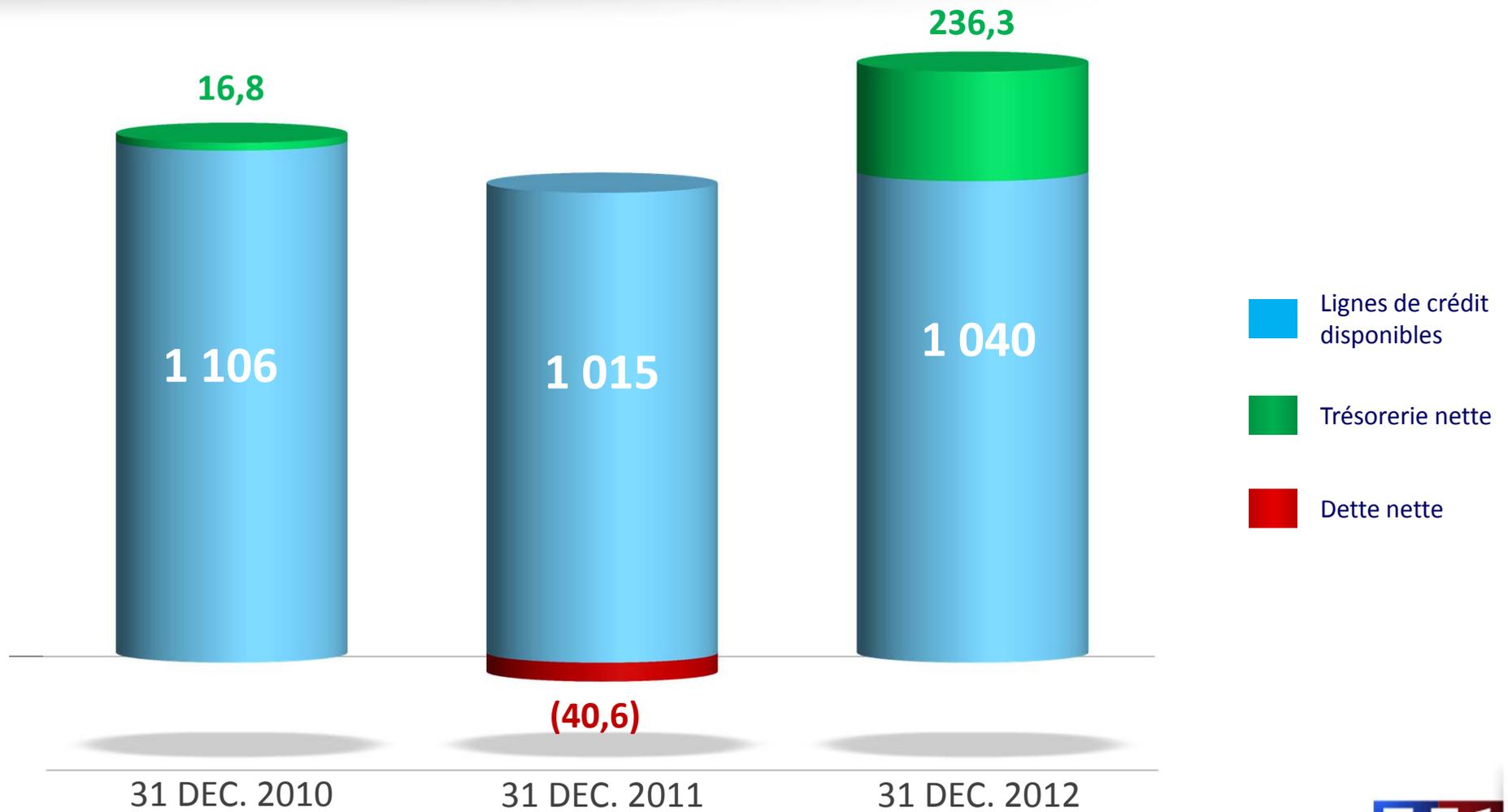
PASSIF CONSOLIDÉ (M€)	31 DÉC. 12	31 DÉC. 11	Var. M€
Total capitaux propres	1 801,8	1 587,2	+ 214,6
dont capitaux propres part du groupe	1 684,8	1 575,1	+ 109,7
Total passifs non-courants	62,7	67,9	- 5,2
Total passifs courants	1 753,3	1 699,3	+ 54,0
TOTAL PASSIF	3 617,8	3 354,4	+ 263,4
TRÉSORERIE (+) / DETTE (-)	236,3	(40,6)	+ 276,9

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

M€	2012	2011	Var. M€
CAF avant charge d'intérêt et IS	277,0	346,4	- 69,4
Impôts versés	(102,1)	(73,2)	- 28,9
Variation de BFR lié à l'activité	87,6	(82,1)	+ 169,7
Flux de trésorerie générés par l'activité	262,5	191,1	+ 71,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(58,6)	(94,7)	+ 36,1
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	68,7	(151,6)	+ 220,3
VARIATION DE TRÉSORERIE	272,6	(55,2)	+ 327,8
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(18,2)	37,0	- 55,2
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	254,4	(18,2)	+ 272,6

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE SOLIDE

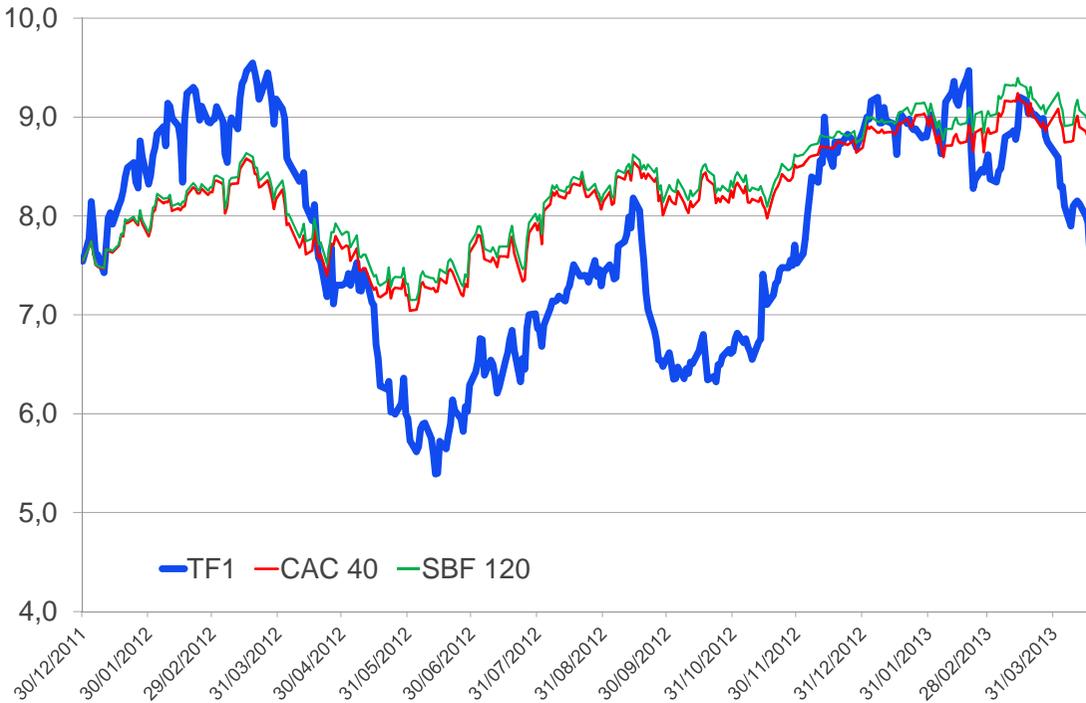
En M€



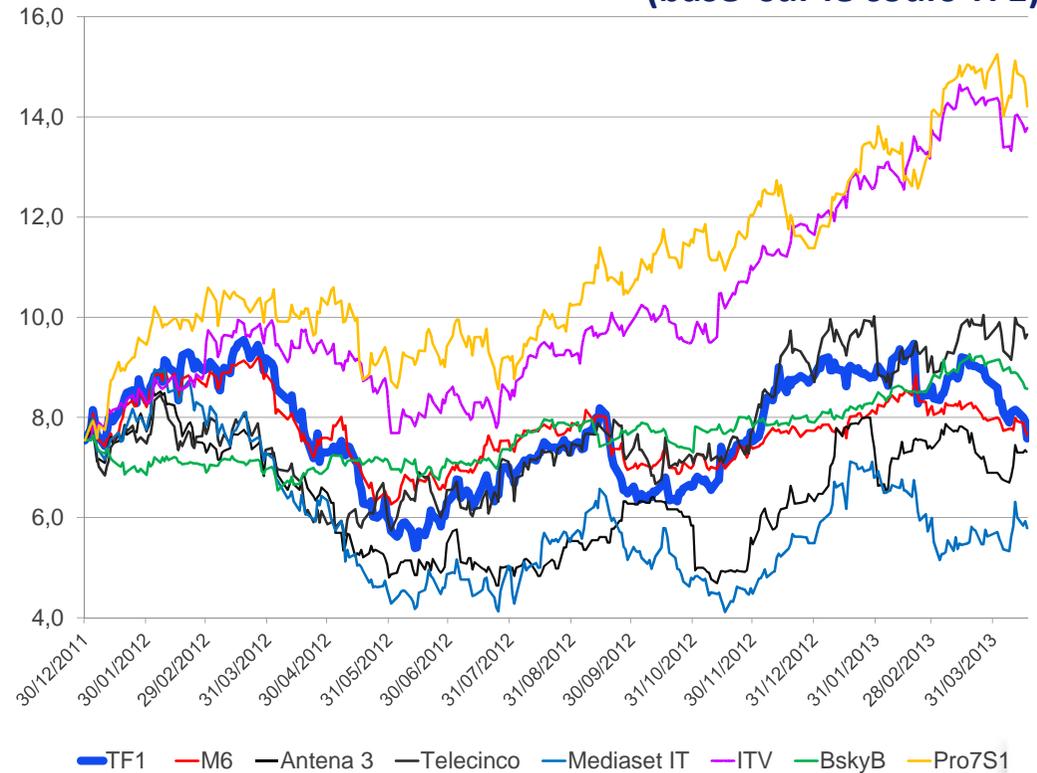
EVOLUTION DU COURS DE TF1

Clôture au 17 avril 2013 :
7,58 € (+ 0,5 % vs. 31/12/2011)

Evolution du cours de TF1 vs. Indices



Evolution du cours de TF1 vs. Peers
(basé sur le cours TF1)



SOMMAIRE

BILAN 2012

COMPTES

PERSPECTIVES

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

▶ Proposition de modification de la composition du Conseil d'administration

- 7 réunions en 2012
- 12 membres, dont 2 administrateurs représentants du personnel
- Proposition de nomination de Madame Catherine Dussart, ce qui porterait :
 - ✓ Le nombre d'administrateurs indépendants à 4 (33 %)
 - ✓ Le nombre de femmes à 4 (33 %)

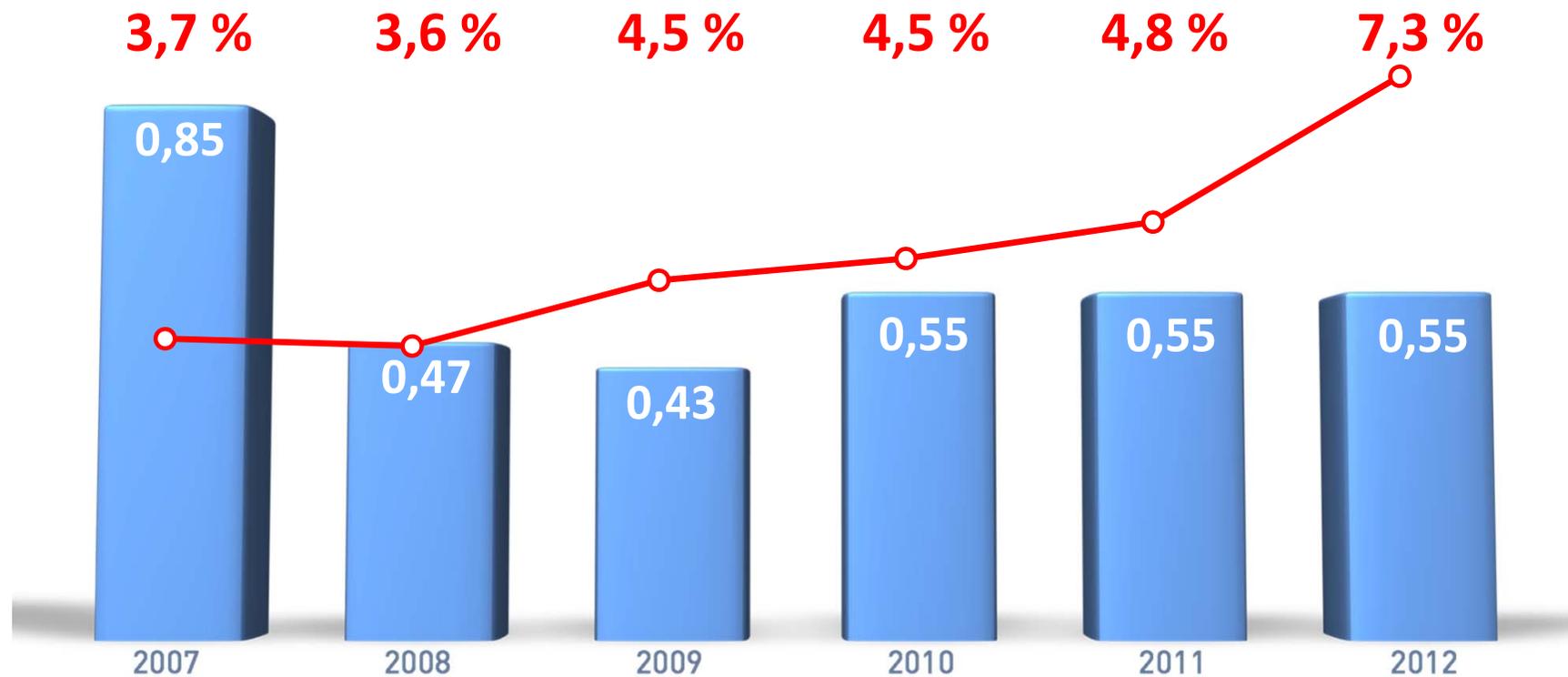
▶ Proposition de modification de la composition des Comités du Conseil

- Comité d'Audit
- Comité des rémunérations

▶ Proposition de modification des statuts

- Allongement de la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Directeur général de 65 ans à 67 ans
- Abaissement de la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président de 68 à 67 ans

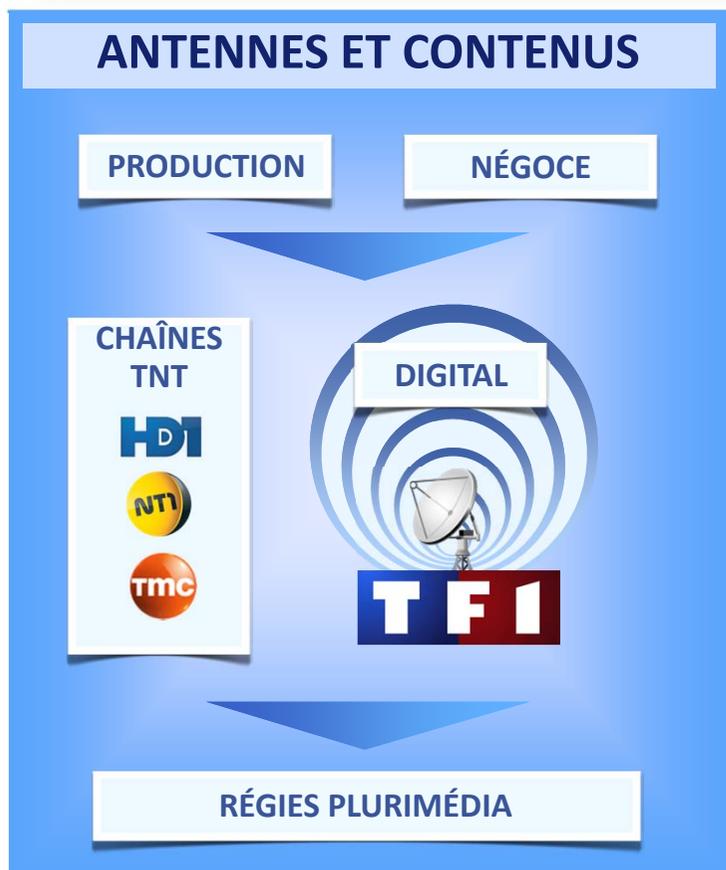
DIVIDENDE PROPOSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



■ Dividende versé (€ par action)

— Taux de rendement
(Moyenne du cours de l'action TF1 sur l'année)

DES PÔLES D'ACTIVITÉS EN SYNERGIE



2007 / 2012 : UN GROUPE TRANSFORMÉ

2013 - 2014 : NOS RÉPONSES

1

ANCRER UN NOUVEAU MODÈLE D'OFFRE GRATUITE

2

FAIRE CROÎTRE L'OFFRE CONSOMMATEURS

3

RENFORCER L'OFFRE PAYANTE

AMÉLIORER LA
COMPÉTITIVITÉ

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

LISTE DES RAPPORTS ÉMIS PAR LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



► Pour la partie ordinaire*

- sur les comptes annuels (*résolution n°1*)
- sur les comptes consolidés (*résolution n°2*)
- sur les conventions et engagements réglementés (*résolutions n°3 et n°4*)
- établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration (*résolution n°1*)

► Pour la partie extraordinaire*

- sur la réduction du capital (*résolution n°18*)
- sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (*résolution n°28*)
- sur l'émission de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (*résolutions N°19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27*)

* Selon Document de référence 2012 TF1, pages 183 et suivantes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(RÉSOLUTION N°1) PAGE 186

► Opinion



- Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

► Justification de nos appréciations

- Elles concernent :
 - ✓ les modalités de détermination de la valeur d'utilité des titres de participation,
 - ✓ les modalités de comptabilisation des programmes et droits de diffusion,
 - ✓ l'incidence de la cession de 20 % de la participation dans le groupe Eurosport et dans certaines chaînes thématiques à Discovery Communications.

► Vérifications et informations spécifiques

- Elles concernent principalement le rapport de gestion du Conseil d'administration et les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur. Elles n'appellent pas de commentaire particulier.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(RÉSOLUTION N°2) PAGE 185



► Opinion

- Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

► Justification de nos appréciations

- Elles concernent :
 - ✓ les tests de valeur des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
 - ✓ les modalités de comptabilisation des programmes et droits de diffusion,
 - ✓ l'incidence de la cession de 20 % de la participation dans le groupe Eurosport et dans certaines chaînes thématiques à Discovery Communications.

► Vérification spécifique

- Elle concerne le rapport de gestion sur le Groupe du Conseil d'administration et n'appelle pas commentaire particulier.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (RÉSOLUTION N° 3 ET 4) PAGE 188



► **Objet**

- Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements.

► **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

- Convention de Services Communs avec la société Bouygues
- Complément de retraite consenti aux dirigeants
- Mise à disposition de bureaux avec le GIE 32 avenue Hoche
- Sortie de TF1 du capital de WBTV
- Conventions de structures fonctionnelles avec les filiales du groupe TF1
- Contrat de garantie en vue de la couverture éventuelle d'événements majeurs avec La Chaîne Info – LCI
- Convention de location gérance avec e-TF1

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS (RÉSOLUTION N° 3 ET 4) PAGE 188



► Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

- Mise à disposition de bureaux avec le GIE 32 avenue Hoche
- Bail commercial avec la société Aphélie SNC
- Bail commercial avec la société Firélie SAS
- Utilisation des avions détenus par la société Airby (sans exécution sur l'exercice)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(RÉSOLUTION N°1) PAGE 184



► **Objet**

- Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.
- En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société.

► **Conclusion**

- Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DU CAPITAL

(RÉSOLUTION N°18) PAGE 194



► **Objet**

- Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 5 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.
- En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

► **Conclusion**

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE (RÉSOLUTION N°28) PAGE 195



► **Objet**

- Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée, la compétence pour décider une augmentation du capital et supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. En cas d'exercice de cette faculté, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.
- Votre Conseil d'administration a décrit dans son rapport et dans le projet de résolution joint l'opération proposée. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les conditions de l'augmentation du capital.

► **Conclusion**

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION DE DIVERSES VALEURS MOBILIÈRES AVEC MAINTIEN ET/OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

(RÉSOLUTIONS N°19, 21, 22, 23, 24, 25, 26 ET 27) PAGE 196



► **Objet**

- Votre Conseil d'administration a décrit dans son rapport et dans les projets de résolutions joints les opérations proposées. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations données.
- Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres des diverses valeurs mobilières et ne fixant pas le prix d'émission des augmentations de capital, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission, ni nous prononcer sur les conditions définitives de réalisation des augmentations de capital.

► **Conclusion**

- Conformément au Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration en cas d'émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

OUVERTURE DE LA SEANCE

COMPOSITION DU BUREAU

LISTE DE DOCUMENTS MIS A DISPOSITION - ORDRE DU JOUR

PRESENTATION

INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

QUESTIONS / REPONSES

VOTE DES RESOLUTIONS

RESOLUTION 1

Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes sociaux de l'exercice 2012.

RESOLUTION 2

Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2012.

RESOLUTION 3

Cette résolution a pour objet d'approuver les conventions et engagements réglementés relevant de l'article L225-38 du code de commerce, conclues entre TF1 et Bouygues.

RESOLUTION 4

Cette résolution a pour objet d'approuver les conventions et engagements réglementés, relevant de l'article L225-38 du code de commerce conclues entre la Société et d'autres sociétés (autres que Bouygues), ayant avec elle un ou plusieurs administrateurs et dirigeants sociaux communs et des actionnaires détenant plus de 10 % du capital.

RESOLUTION 5

Cette résolution a pour objet d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice 2012 et notamment de fixer à 0,55 € le dividende net par action.

Le dividende proposé serait versé le 30 avril 2013. Le détachement du dividende interviendrait le 25 avril 2013.

RESOLUTION 6

Cette résolution a pour objet de nommer, pour 2 ans, en qualité de nouvel Administrateur de la société, Madame Catherine DUSSART en remplacement de Madame Patricia BARBIZET, dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

- ▶ **Fonction actuelle** : production de longs-métrages, documentaires et fictions pour le cinéma et la télévision
- ▶ **Parcours professionnel** :
 - ✓ membre du Club des Producteurs Européens et Consultante pour les Ateliers du Cinéma Européen (ACE),
 - ✓ membre du Conseil d'Administration de l'Académie Franco-Russe du Cinéma et membre de la Commission d'aide aux Cinémas du Monde du Centre National de la Cinématographie.
- ▶ **Formation** : études de gestion

RESOLUTION 7

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de Monsieur Claude BERDA.

RESOLUTION 8

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de Monsieur Martin BOUYGUES.

RESOLUTION 9

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de Monsieur Olivier BOUYGUES.

RESOLUTION 10

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de Madame Laurence DANON.

RESOLUTION 11

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de Monsieur Nonce PAOLINI.

RESOLUTION 12

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de Monsieur Gilles PELISSON.

RESOLUTION 13

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 2 années le mandat d'Administrateur de la société BOUYGUES.

RESOLUTION 14

Cette résolution a pour objet de nommer, pour 2 ans, en qualité de nouvel Administrateur de la société, Monsieur Olivier ROUSSAT, jusque là représentant permanent de la SOCIETE FRANCAISE DE PARTICIPATION ET DE GESTION dont le mandat à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

▶ **Fonction actuelle** : Directeur général de Bouygues Telecom

▶ **Parcours professionnel** :

1988 - IBM différentes fonctions dans les activités de services de réseau de données, de production de service et d'avant-vente.

1995 – Bouygues Telecom: Direction des Opérations Réseau, puis Direction des Opérations Réseau, activités de production de services télécoms et informatiques. 2003 Directeur du Réseau et membre du Comité de Direction générale. 2007 pôle Performances et Technologies et Directeur général délégué de Bouygues Telecom. Directeur général depuis fin 2007

▶ **Formation** : Diplômé de l'INSA de Lyon

RESOLUTION 15

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 6 exercices le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet MAZARS.

RESOLUTION 16

Cette résolution a pour objet de renouveler pour 6 exercices le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Thierry COLIN.

RESOLUTION 17

Cette résolution a pour objet d'autoriser la société à mettre en place un nouveau programme de rachat de ses propres actions. Le Conseil d'Administration pourra, pendant une période de 18 mois, procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 5 % du nombre des actions composant le capital social, à un prix d'achat maximum de 20 €.

RESOLUTION 18

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de 18 mois, à réduire le capital social par annulation d'actions acquises notamment par la mise en œuvre de la 17^{ème} résolution, et dans la limite de 5 % du capital.

RESOLUTION 19

Cette résolution a pour objet de déléguer, pour une durée de 26 mois, au Conseil d'Administration la compétence de l'Assemblée Générale à l'effet de décider d'augmentations du capital social plafonnées à 8,4 M€, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

RESOLUTION 20

Cette résolution a pour objet de déléguer, pour une durée de 26 mois, au Conseil d'Administration la compétence de l'Assemblée Générale à l'effet de décider d'augmentations du capital social, par incorporation de primes, réserves ou bénéfices.

RESOLUTION 21

Cette résolution a pour objet de déléguer, pour une durée de 26 mois, au Conseil d'Administration la compétence de l'Assemblée Générale à l'effet de décider d'augmentations du capital social plafonnées à 4,2 M€, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre au public.

RESOLUTION 22

Cette résolution a pour objet de déléguer, pour une durée de 26 mois, au Conseil d'Administration la compétence de l'Assemblée Générale à l'effet de décider d'augmentations du capital social plafonnées à 4,2 M€, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre à des investisseurs qualifiés.

RESOLUTION 23

Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'Administration à fixer le prix d'émission en cas d'augmentations du capital social sans droit préférentiel de souscription.

RESOLUTION 24

Cette résolution a pour objet d'autoriser, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentations de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription.

RESOLUTION 25

Cette résolution a pour objet de déléguer, pour une durée de 26 mois, au Conseil d'Administration la compétence de l'Assemblée Générale pour décider d'augmentations du capital social à l'effet de rémunérer des apports en nature, dans la limite de 10 % du capital.

RESOLUTION 26

Cette résolution a pour objet de déléguer, pour une durée de 26 mois, au Conseil d'Administration la compétence de l'Assemblée Générale pour décider d'augmentations du capital social à l'effet de rémunérer des titres apportés en cas d'offre publique d'échange (OPE), initiée par la société.

RESOLUTION 27

Cette résolution a pour objet de limiter le plafond des augmentations de capital à 20 % en cas de maintien du droit préférentiel de souscription et à 10 % en cas de suppression du droit préférentiel de souscription.

RESOLUTION 28

Cette résolution a pour objet d'autoriser, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à décider d'augmentations du capital social dans la limite de 2 %, dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE).

RESOLUTION 29

Cette résolution a pour objet de fixer à 67 ans la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président du Conseil d'Administration.

RESOLUTION 30

Cette résolution a pour objet de fixer à 67 ans la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Directeur général ou de Directeur général délégué.

RESOLUTION 31

Cette résolution a pour objet de permettre l'accomplissement des formalités légales consécutives à la présente Assemblée.

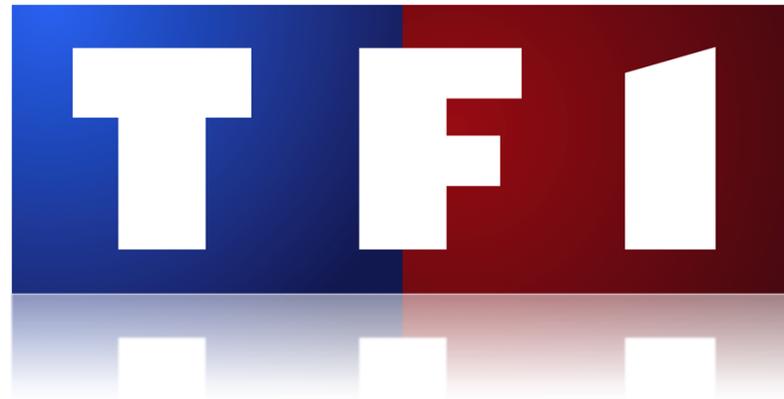
INFORMATION

Prochaine Assemblée Générale des Actionnaires de TF1

(appelée à approuver les comptes de l'exercice 2013)

Jeudi 17 avril 2014

CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

18 avril 2013
